

Jean-Claude MEYER. *Deux théologiens en Révolution. L'universitaire Paul Benoît Barthe, évêque du Gers, le carme prédicateur Hyacinthe Sermet, évêque métropolitain du Sud.* Préface de Jean DE VIGUERIE. (Histoire et Théologie, 7). Paris, Parole et Silence, 2011. 23,5 × 15 cm, 634 p. € 38. ISBN 978-2-84573-972-7.

Cet ouvrage retraçant l'itinéraire intellectuel de deux personnalités méconnues de l'épiscopat constitutionnel entre 1789 et 1801, se situe dans le prolongement de la thèse que l'A., prêtre du diocèse de Toulouse, a consacrée à la vie religieuse en Haute-Garonne sous la Révolution (thèse dirigée par Jacques Godechot et parue aux Presses Universitaires du Mirail en 1982).

L'A. se fixe pour objectif de présenter l'évolution de la pensée religieuse et politique de ces deux personnalités de l'Église constitutionnelle du Sud-Ouest pendant la décennie révolutionnaire, avec leurs permanences, leurs ruptures, leurs adaptations imposées par les circonstances, et ainsi de mieux comprendre l'enjeu ecclésiologique soulevé par la Constitution civile du clergé. Sans toutefois négliger les fonds d'archives publics et privés, il s'est surtout concentré sur l'analyse de la production des deux personnages: traité de théologie (Barthe), discours, correspondances, mandements, instructions pastorales. L'A. suit un plan chronologique: la première partie intitulée *Dans le vent des réformes* éclaire leurs prises de position au moment de l'adoption des grandes réformes religieuses, notamment de la nationalisation des biens du clergé et de l'adoption du principe électif pour la désignation des curés et des évêques, et montre que leur adhésion aux idées révolutionnaires résulte de convictions ecclésiologiques longuement mûries, relevant d'un «gallicanisme épiscopal autoritaire»; la deuxième partie, *L'aboutissement des divergences: la rupture ecclésiologique*, centrée sur les années 1791-1793, part d'une analyse fouillée de l'argumentaire de Sermet et Barthe en faveur de leur action épiscopale, pour souligner les différences voire les oppositions ecclésiologiques introduites par la Constitution civile du clergé; enfin, la troisième partie *Rétablir l'unité de l'Église gallicane*, englobant les années 1795-1801, étudie la nouvelle perception du ministère pastoral au sein de la seconde Église constitutionnelle, toujours

marquée par l'intransigeance à l'encontre des réfractaires et par la conception restrictive des pouvoirs du pape.

La comparaison entre Barthe et Sermet s'avère en effet tout à fait pertinente. Contemporains (Sermet, 1732-1808, et Barthe, 1739-1809), ils gravissent les échelons d'une carrière ecclésiastique brillante et sont reconnus comme des savants notoires du clergé toulousain dans les années 1780, Sermet comme provincial des Carmes déchaux d'Aquitaine et membre éminent de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et Barthe comme professeur puis doyen de la Faculté de Théologie de Toulouse. À partir de 1789, tous deux soutiennent activement, par leurs discours, leurs conférences théologiques et leurs écrits, les réformes religieuses adoptées par l'Assemblée nationale constituante: ils exaltent le retour à l'Église primitive et annoncent un retour aux «vrais» principes évangéliques. Sermet rédige même des discours en occitan afin de mieux populariser ces idées. Cet activisme et cette force de conviction expliquent le soutien en leur faveur apporté par les sociétés locales lors de l'élection à l'épiscopat constitutionnel en février-mars 1791: Sermet est élu sur le siège de Haute-Garonne et devient donc évêque métropolitain du Sud; quant à Barthe, il est élu sur le siège voisin du Gers. Ils travaillent à la mise en place dans leur diocèse respectif des fondements de l'Église constitutionnelle, tandis que les tensions s'accroissent, notamment avec les réfractaires et les autorités. Après une incarcération d'un an au moment de la Terreur, ils retrouvent chacun leur siège épiscopal. Ils participent alors à partir de 1795 à la seconde Église constitutionnelle, séparée de l'État, conduite par le comité des évêques réunis comprenant entre autres Grégoire et Desbois de Rochefort. Barthe et Sermet assistent aux conciles nationaux de 1797 et 1801, adhèrent aux lettres encycliques rédigées par le comité des évêques réunis, diffusent les *Annales de la Religion*, privilégient la collégialité en convoquant des synodes diocésains et pour Sermet, en charge de la métropole du Sud, un concile métropolitain en 1800. Comme les autres évêques constitutionnels, ils peinent à remettre sur pied une Église en décomposition, affaiblie par le départ de fidèles et la concurrence des réfractaires. Tous deux, se conformant aux dispositions du Concordat et au bref *Post multos labores*, démissionnent de leur siège en 1801 et sont écartés de l'épiscopat concordataire, faute de soutiens politiques suffisants. Sermet se retire alors à Paris auprès d'anciens évêques constitutionnels tandis que Barthe reste à Auch où il continue à assurer les cours de grammaire jusqu'à leur suppression en 1804.

L'A. remplit ses objectifs. L'évolution de la pensée religieuse et politique des deux évêques est clairement expliquée. L'A. met à la portée du lecteur des sujets théologiques et ecclésiologiques ardues, en les replaçant dans leur contexte, et en expliquant clairement leurs origines et leurs enjeux. Il analyse également précisément les arguments divergents des membres des Églises constitutionnelle et réfractaire de ce Sud-Ouest. De plus, à travers les personnalités de Barthe et de Sermet, il montre bien la complexe adhésion d'une par-

tie du clergé de cette fin du 18<sup>e</sup> s. aux idéaux des Lumières et aux lois de la République, ainsi que les tensions pouvant exister entre la foi et l'engagement politique. La lecture de l'ouvrage est agréable, la présentation claire, l'index utile. À noter: l'insertion en annexe des trois discours de Sermet en version bilingue, prononcés en 1790 en faveur de la Constitution civile du clergé.

Les quelques réserves qui peuvent être formulées n'enlèvent rien aux qualités de l'ouvrage. Le parti-pris de l'A. est clairement visible, dès la quatrième de couverture avec l'expression de «ces hommes fourvoyés». La tradition est trop souvent opposée aux «dérives» théologiques des deux évêques. Les chapitres 1 et 2 de la deuxième partie sont en fait un examen théologique de la validité de la Constitution civile du clergé du point de vue de l'Église romaine. L'historien finit par s'effacer devant le théologien. De plus, des travaux, plus ou moins récents, ont été peu ou pas du tout utilisés: ainsi, ceux de R. Hermon-Belot et R. Dubray sur la théologie de Grégoire, l'étude majeure de B. Plongeron, *Théologie et politique au siècle des Lumières*, et enfin la thèse sur Lamourette qui aurait notamment pu servir de point de comparaison.

Cet ouvrage n'en constitue pas moins un apport majeur dans l'histoire religieuse de la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> s. et de la Révolution française. Il confirme l'image qui se dessine dans les études récentes consacrées à d'autres figures de l'épiscopat constitutionnel (Grégoire, Lamourette, Le Coz), à savoir celle d'un corps d'ecclésiastiques profondément croyants, de haute qualité intellectuelle et théologique, convaincus de la conciliation possible entre Révolution, République et catholicisme.

Caroline CHOPELIN-BLANC

Chercheur associé LARHRA UMR-5190